



**COOPÉRATION RÉGIONALE POUR DE NOUVEAUX INDICATEURS
DE COMPTABILITÉ ÉCOSYSTÉMIQUE EN AFRIQUE**

Burkina Faso, Guinée-Conakry, Maroc, Niger, Sénégal et Tunisie

APPEL D'OFFRES

TERMES DE RÉFÉRENCE

POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT(E) INTERNATIONAL(E) CHARGE (E) DE

**L'ÉLABORATION D'UN GUIDE TECHNIQUE
POUR L'INTEGRATION DE LA COMPTABILITE ÉCOSYSTEMIQUE
DU CAPITAL NATUREL DANS LES POLITIQUES NATIONALES
EN AFRIQUE**

[AC/OSS/COPERNICEA_GUIDECECN-POLITIQUE NAT-AFRIQUE/020725-25]

Juillet 2025

1. CONTEXTE

Les enjeux économiques n'ont jamais été aussi cruciaux, que ce soit à l'échelle mondiale, régionale ou nationale. Face à l'augmentation constante des besoins des populations, la croissance et le développement s'affirment comme des priorités absolues. Toutefois, dans de nombreuses régions, particulièrement en Afrique, ces ambitions s'accompagnent de pressions considérables sur les ressources naturelles. L'intensification de l'exploitation des terres, de l'eau et des écosystèmes pour répondre à la demande économique entraîne une dégradation préoccupante de la biodiversité, compromettant ainsi les fondements même de ces économies.

Le défi majeur réside dans la recherche d'un équilibre entre, d'une part, le développement économique indispensable à l'amélioration des conditions de vie, et d'autre part, la préservation des ressources naturelles sur lesquelles repose ce développement. Ce paradoxe est particulièrement visible en Afrique, où les écosystèmes à la fois riches et fragiles soutiennent des secteurs clés tels que l'agriculture, la pêche ou encore le tourisme. Ces secteurs dépendent directement de la biodiversité, tout en y contribuant à sa dégradation lorsqu'ils ne sont pas gérés de manière durable.

Dans ce contexte, il devient impératif d'adopter des modèles de croissance à la fois inclusifs et durables. Cela suppose la mise en œuvre de politiques publiques intégrant des pratiques respectueuses de l'environnement, favorisant l'innovation verte, et valorisant les services écosystémiques dans les processus de prise de décision économique.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le projet COPERNICEA (COoPERation Régionale pour de Nouveaux Indicateurs de Comptabilité Écosystémique en Afrique) mis en œuvre depuis 2020 par l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) avec le soutien de l'Agence Française de Développement (AFD). Cette initiative vise à doter six pays francophones (Burkina Faso, Guinée Conakry, Maroc, Niger, Sénégal et Tunisie) d'un dispositif opérationnel et autonome de Comptabilité Écosystémique du Capital Naturel (CECN), qui se base à la fois sur des données biophysiques et socio-économiques. L'objectif est de permettre à ces pays de suivre de manière rigoureuse l'évolution de leur capital naturel, en intégrant des indicateurs pertinents dans leurs systèmes statistiques et décisionnels.

Les écosystèmes des pays concernés, sont au cœur des activités économiques et du bien-être des populations. Toutefois, la comptabilisation et la valorisation du capital naturel et des services écosystémiques demeurent très limitées, voire absentes. Ce manque se traduit par une absence d'indicateurs fiables pour suivre l'état de ces écosystèmes, ce qui limite la capacité des décideurs à orienter efficacement les politiques publiques en faveur d'une croissance durable.

La première phase du projet a permis d'accompagner les six pays à s'outiller d'un dispositif opérationnel et autonome de comptabilité écosystémique du capital naturel (CECN). Cette approche inclusive et multisectorielle a abouti à l'élaboration d'un ensemble d'outils et de méthodes pour la réalisation des comptes écosystémiques à l'échelle régionale et continentale.

Le renforcement des capacités techniques et institutionnelles a également abouti à la création d'un réseau d'acteurs nationaux et régionaux engagés dans la CECN. Ces avancées significatives ont contribué à une meilleure intégration de la biodiversité dans les politiques publiques, notamment à travers des actions de sensibilisation menées auprès des décideurs et des parties prenantes, soulignant ainsi l'importance de la CECN pour une gestion rationnelle des ressources naturelles.

Par ailleurs, la plateforme régionale ENCA-Genius, développée dans le cadre de Copernicea facilite la diffusion des données et des comptes CECN à l'échelle du continent (AfrikENCA), nécessaires pour effectuer un état des lieux des ressources naturelles. Elle offre un accès libre à une multitude d'indicateurs, tant au niveau national que régional, permettant d'alimenter les rapports au Cadre mondial pour la biodiversité (CMB), dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB) ; lien : <http://copernicea.oss-online.org:8090/>



Les résultats d'AfrikENCA ont été intégrés sur la plateforme UN Biodiversity Lab. Cet outil se révèle être un levier essentiel pour une prise de décision éclairée, soutenant les stratégies nationales et internationales en matière de conservation et de développement durable.

L'ensemble des comptes CECN, tant à l'échelle régionale que nationale, ont permis d'identifier et de valoriser des zones d'intérêt à fort potentiel économique, telles que le tourisme durable en Tunisie. À cet effet, l'ensemble des résultats met en lumière l'importance stratégique de cette approche et sa potentialité pour la valorisation des services écosystémiques.

Intérêt de l'intégration de la CECN pour les pays

L'intégration de la Comptabilité Écosystémique du Capital Naturel (CECN) dans les processus de planification et de prise de décision à l'échelle nationale présente un enjeu stratégique essentiel. Elle permet d'identifier, de mesurer et de suivre de manière systématique la contribution économique réelle des écosystèmes. En inscrivant dans la comptabilité nationale la valeur monétaire des services écosystémiques tels que la régulation hydrique, la pollinisation, la séquestration du carbone ou encore la filtration de l'eau, la CECN met en évidence leur contribution, tant directe qu'indirecte, à la formation du Produit intérieur brut (PIB). Elle facilite ainsi l'élaboration d'indicateurs de « PIB vert », plus représentatifs du bien-être collectif.

Cette démarche éclaire le rôle du capital naturel dans la création de valeur ajoutée, la génération d'emplois et le renforcement de la résilience macroéconomique, tout en contribuant à réduire les effets négatifs involontaires des politiques sectorielles. En intégrant ces valeurs dans les politiques d'aménagement du territoire et les stratégies de développement, aux niveaux national comme local, les pays sont en mesure d'internaliser plus efficacement les coûts et les bénéfices liés à la conservation et à l'exploitation durable des écosystèmes, tout en soutenant une croissance économique durable à long terme.

L'approche répond à plusieurs objectifs stratégiques, notamment en améliorant l'évaluation des services écosystémiques et en valorisant leurs contributions économiques et sociales. Elle permet de renforcer la compréhension des interactions entre les écosystèmes naturels et les activités humaines, et d'orienter, en conséquence, les décisions vers des trajectoires de développement plus durables, capables d'anticiper et de réduire les impacts des pressions environnementales.

2. OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation consiste à recruter un consultant international qui sera chargé de l'élaboration d'un guide technique structuré visant à faciliter l'intégration de la Comptabilité Écosystémique du Capital Naturel (CECN) dans les pays africains.

Ce guide mettra en lumière les avancées en matière de comptabilité écosystémique dans les pays bénéficiaires du projet COPERNICEA et de définir les méthodologies appropriées pour l'intégration de la CECN dans le processus de planification nationale. Il s'agira de proposer des approches et bonnes pratiques pour soutenir les acteurs nationaux à prendre en compte la CECN dans le processus de décision pour une meilleure gestion des ressources naturelles en Afrique, en lien avec les priorités des Objectifs de Développement Durable (notamment les ODD 6, 15, 17).

3. MISSION DU CONSULTANT

Afin de mener à bien cette mission, il est demandé au consultant de réaliser les principales tâches structurées en 3 étapes :

Étape 1 : Élaboration d'un modèle méthodologique pour l'intégration de la CECN dans la planification nationale en Afrique.

Le consultant devra concevoir un modèle de référence pour l'intégration de la Comptabilité Écosystémique du Capital Naturel (CECN) en Afrique, basé sur une approche progressive, adaptable et sensible aux spécificités des contextes nationaux. Ce modèle reposera sur une démarche méthodologique claire, structurée et argumentée, décrivant les étapes clés du processus ainsi que les conditions nécessaires à son intégration effective dans les systèmes de planification nationaux et sectoriels.

Dans ce cadre, une revue documentaire approfondie des cadres réglementaires et institutionnels existants au niveau national devra être réalisée. Cette analyse permettra d'identifier les opportunités, les leviers juridiques et les éventuelles barrières à l'intégration de la CECN dans les politiques publiques. Le modèle devra ainsi s'appuyer sur les textes législatifs, réglementaires et stratégiques pertinents (lois environnementales, codes sectoriels, documents de planification, etc.), afin d'assurer la cohérence du processus avec les obligations nationales et les engagements internationaux des pays. Cette dimension réglementaire constituera un socle essentiel pour ancrer durablement la CECN dans les processus décisionnels nationaux.

Étape 2 : Capitalisation des expériences, des leçons apprises et des bonnes pratiques en matière d'intégration de la CECN sur le plan national

Le consultant devra élaborer des annexes spécifiques pour chacun des six pays impliqués dans le projet COPERNICEA. Chaque annexe présentera une revue documentaire ciblée des expériences pertinentes d'intégration de la CECN dans le contexte national concerné. Cette étape comprendra notamment :

- La documentation et l'illustration d'études de cas concrets, détaillant les modalités d'intégration de la CECN dans chaque pays. Cette analyse mettra en lumière :
 - les stratégies et politiques existantes,
 - les parties prenantes et institutions nationales impliquées,
 - les instruments de planification mobilisés,
 - les mécanismes utilisés.
- L'analyse des facteurs de réussite et des obstacles rencontrés lors des processus d'intégration, en identifiant les conditions qui ont facilité ou freiné l'opérationnalisation de la CECN dans les politiques nationales ;
- La synthèse des enseignements clés sous forme de bonnes pratiques, mettant en évidence les approches, outils ou mécanismes ayant montré une efficacité avérée et un potentiel de réplique ou d'adaptation dans d'autres contextes africains.

Étape 3 : Rédaction du guide technique d'intégration de la CECN en Afrique

Sur la base du modèle de référence élaboré à l'étape 1 et des annexes-pays issues de l'étape 2, le consultant développera un guide structuré, opérationnel et accessible, à destination des décideurs publics, planificateurs, agences environnementales et partenaires techniques. Ce guide constituera une compilation consolidée et harmonisée des approches, outils et pratiques analysés au cours des étapes précédentes. Il devra inclure :



- Une présentation synthétique des fondements de la CECN et de sa valeur ajoutée pour les politiques de planification et de gestion durable ;
- Un cadre méthodologique pas-à-pas pour l'intégration de la CECN, accompagné d'outils et de recommandations pratiques ;
- Des études de cas illustratives, sélectionnées à partir des expériences documentées dans les six pays, pour éclairer les différentes modalités d'intégration ;
- Une boîte à outils composée de fiches techniques, grilles d'analyse, modèles de matrice d'intégration, etc., facilitant l'appropriation du guide par ses utilisateurs ;
- Une section dédiée aux recommandations stratégiques pour accompagner l'institutionnalisation progressive de la CECN dans les cadres nationaux de planification et de suivi.

Remarque : Toute la documentation relative à la méthodologie et outils CECN ainsi que les comptes déjà élaborés sera mise à la disposition du consultant par l'OSS. Il facilitera également les mises en relation avec les points focaux et les partenaires concernés, en fonction des besoins de la mission.

4. RESULTATS ATTENDUS ET LIVRABLES

En termes de résultats, le consultant devra produire :

- **Livrable 1 :** Un plan détaillé du guide d'intégration de la CECN ;
- **Livrable 2 :** Un modèle de référence incluant une démarche méthodologique claire, structurée et argumentée ;
- **Livrable 3 :** Six annexes de capitalisation des expériences, leçons apprises issues et de bonnes pratiques en matière d'intégration de la CECN dans les pays membres du projet COPERNICEA ;
- **Livrable 4 :** Un guide technique pratique et structuré présentant les étapes clés, les outils et les bonnes pratiques pour l'intégration de la CECN en Afrique dans la planification nationale, tout en illustrant ses liens directs avec les cibles prioritaires des ODD ;
- **Livrable 5 :** Un résumé (5 à 10 pages) du guide mettant en avant les principales orientations, démarches et recommandations ;
- **Livrable 6 :** Un support de présentation (PowerPoint) synthétisant les contenus principaux du guide.

5. PROFIL ET QUALIFICATIONS REQUISES

Les profils souhaités pour cette consultation sont : Spécialiste en développement durable, écologue, agronome, économiste de l'environnement, et autre en rapport avec la mission.

Le (la) consultant (e) doit avoir les qualifications suivantes :

- Au moins un diplôme de niveau Master/Ingénieur (Bac+5) dans les disciplines suivantes : Science de l'environnement, économie de l'environnement ou autres disciplines en rapport avec la gestion durable des ressources naturelles (par ex. ressources en eau, hydrologie, environnement, agriculture, écologie, foresterie, etc.) ;
- Une spécialisation ou formation complémentaire en comptabilité environnementale, comptabilité écosystémique, évaluation des services écosystémiques ou politiques publiques environnementales serait un atout important ;
- Bonne connaissance des enjeux spécifiques de conservation de la biodiversité en Afrique ainsi que des réglementations environnementales en vigueur au niveau régional notamment dans les pays membres du projet COPERNICEA et ailleurs ;

- Expérience avérée dans la conception, le pilotage et la rédaction de guides techniques, manuels ou documents méthodologiques visant à intégrer des approches innovantes dans la planification et la prise de décision publique ;
- Expérience dans la conduite d'analyses comparatives, la capitalisation des bonnes pratiques et l'animation de processus multi-acteurs (institutionnels, techniques, partenaires au développement).

6. DUREE ET REMUNERATION

La durée de la consultation est estimée à **30 jours calendaires**, répartis entre **août et octobre 2025**. Le montant total de la consultation est de **15 000 €**.

7. MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement sera effectué en trois tranches, après réception et validation des versions finales des sous livrables selon les modalités ci-dessous. Il se fera directement sur le compte bancaire du consultant.

Tranche et Livrable phare	Effort estimé en Hommes/jours	Conditions de paiement et montant de la prestation
1^e tranche pour les livrables 1 et 2	5	10% du montant total de la consultation après validation par l'OSS ; soit 1500 Euros
2^e tranche pour le livrable 3	10	40% du montant total de la consultation après validation par l'OSS ; soit 6000 Euros
3^e tranche pour les livrables 4,5 et 6	15	50% du montant total de la consultation après validation par l'OSS ; soit 7500 Euros

NB : La durée et le délai de livraison des livrables seront spécifiés dans le contrat conformément à la méthodologie et le chronogramme proposés et retenus.

8. PRESENTATION DU DOSSIER DU SOUMISSIONNAIRE

Le dossier du soumissionnaire doit obligatoirement comporter :

- Une note méthodologique succincte décrivant comment le (la) consultant(e) compte mener à bien cette mission ;
- Le curriculum vitae (CV) détaillé du (de la) consultant(e) en utilisant le modèle standard de CV de l'OSS, téléchargeable à partir du lien suivant : [[Modèle CV OSS](#)] ;
- Les copies des justificatifs des références utiles.

9. EVALUATION

Le tableau suivant fournit un aperçu sur les barèmes d'évaluation des dossiers des soumissionnaires :

Critères de d'évaluation	PTS
Le diplôme et niveau académique	25
Expérience générale et références professionnelles	25
Expérience en relation avec la thématique de la prestation	20
Méthodologie et chronogramme	15
Présentation de l'offre	15
Total	100

10. MODALITES ET DELAIS DE SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature devront être adressés par courriel au **plus tard le dimanche 20 juillet 2025 à 23h59mn**, heure locale de Tunis.

Mentionner dans l'objet : « Appel à soumission pour le recrutement d'un (e) consultant(e) international(e) chargé (e) de l'élaboration d'un guide technique pour l'intégration de la CECN en Afrique » [AC/OSS/Copernicea_GuideCECN-PolitiqueNAT-Afrique/020725-25].

Adresse du courriel : procurement@oss.org.tn